

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/10/2008

Réception par le Prefet : 14/10/2008

Publication : 17 OCT. 2008



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° 2008-4-4-5

Séance du vendredi 10 octobre 2008

PARTICIPATION DU DEPARTEMENT AU CAPITAL SOCIAL DE LA SAHLM IMMOBILIERE 3F ALSACE

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la loi n°2003-710 du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Autorise le Président du Conseil Général à acquérir une action de 0,10€ auprès de la SAHLM IMMOBILIERE 3F ALSACE, à solliciter un siège à leur Conseil d'administration et de rétrocéder l'action détenue à la SAHLM IMMOBILIERE 3F.
- ❖ Inscrit 0,10€ en dépenses sur l'autorisation de programme H021, millésime 2008, chapitre 26, nature 261, fonction 01.
- ❖ Inscrit 0,10€ en recettes sur une enveloppe programme H021, chapitre 77, nature 775, fonction 01.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions